

MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

Procès-verbal de la cinquième séance du conseil municipal de Saint-Bernard-de-Michaudville, tenue le lundi 2 mai 2016, à 20 heures à l'endroit habituel.

Sont présents :	Mme	Francine Morin	Maire
	M.	Mario Jussaume	Conseiller
	M.	Éric Delage	Conseiller
	Mme	Josée Mathieu	Conseillère
	Mme	Emmanuelle Bagg	Conseillère
	Mme	Sylvie Chaput	Dir. gén.
Étaient absents :	Mme	Marie Eve Leduc	Conseillère
	M.	Guy Robert	Conseiller

Les membres présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 4 avril 2016
4. Rapport financier, comptes à payer et transferts budgétaires
5. Rapport de l'inspecteur
6. Période de questions
7. Administration
 - a) Dépôt à terme
 - b) Adoption du Règlement 2016-05 concernant les branchements au réseau d'aqueduc
 - c) Adoption du Règlement 2016-06 modifiant le Règlement 2009-06 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins de financement des centres d'urgence 9-1-1
 - d) Adoption du Plan de mise en œuvre année 4 – Schéma de couverture de risques incendie
 - e) Audit comptable – Mandat exercice financier 2016
 - f) Demande de dérogation mineure – 125, 5^e rang
 - g) Adoption – Projet de Politique de la famille et de son plan d'action
 - h) Inscription de l'inspecteur municipal au Programme de qualification des opérateurs en eaux usées
 - i) Congrès FQM
 - j) Présence d'un drapeau des Patriotes dans les jours entourant la Journée nationale des patriotes
8. R.A.R.C.
 - a) Procès-verbal de la RARC
 - b) Nomination d'un représentant – Comité d'étude sur la répartition uniformisée des pertes d'eau
9. Transport
 - a) Soumissions pour les réparations d'asphalte
 - b) Soumissions pour les travaux de pavage (couche d'usure) sur la rue Claing
 - c) Soumissions pour le fauchage des levées de chemin
 - d) Appel d'offres pour la réfection d'un ponceau rue Claing
 - e) Achat d'un tracteur pour les travaux de voirie
 - f) Appel d'offres pour le déneigement – bornes fontaine, stationnements, entrée du bureau
 - g) Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Reddition de comptes
10. Hygiène du milieu
 - a) Procès-verbal de la Régie des Déchets
 - b) Procès-verbal de la MRC
 - c) Soumissions pour la construction d'un abri pour la génératrice
 - d) Station d'épuration des eaux usées - Contrat de services – Entrée et validation des données au SOMAE/ Échantillonnage
 - e) Demande d'intervention sur le cours d'eau Laplante Br 31
11. Loisirs et culture
 - a) Dépôt des revenus et dépenses de mars 2016
 - b) Procès-verbal d'avril 2016
 - c) Bilan du Festival de musique traditionnelle

- d) Déboursement de la subvention pour la Fête Nationale (5 000 \$)
- e) Brunch de la Fête Nationale – Nouveaux résidents
- f) Concours de maisons décorées – Fête nationale
- g) Adhésion à Loisir et sport Montérégie

12. Autres sujets
 a) Fondation Aline Letendre

13. Correspondance
 14. Période de questions
 15. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la réunion

Madame Francine Morin, maire, invite les personnes présentes à se recueillir quelques instants.

2. Adoption de l'ordre du jour

2016.05.01

Sur la proposition d'Éric Delage
 Appuyée par Josée Mathieu
 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour modifié tel que déposé.

3. Adoption du procès-verbal du 4 avril 2016

2016.05.02

Sur la proposition de Mario Jussaume
 Appuyée par Emmanuelle Bagg
 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 4 avril 2016.

4. Rapport financier, comptes à payer et transferts budgétaires

La balance de vérification, au 30 avril 2016, a été déposée au Conseil.

Bilan au 30 avril 2016

Solde au compte fonds d'administration	49 935,27 \$
Solde au compte fonds de roulement	-
Solde à l'épargne stable - Fonds d'urgence	288,65 \$
Part de qualification	5,00 \$
Épargne à terme - Fonds d'administration	125 065,34 \$
Épargne à terme - Fonds de roulement	92 297,29 \$
Grand total	267 591,55 \$

Marge de crédit pour le réseau d'égout au 1er avril 2016	873 385,32 \$
Déboursement de la marge de crédit	-
Solde de la marge de crédit pour le réseau d'égout	873 385,32 \$

Subvention FCCQ à recevoir	(589 195,00) \$
Subvention TECQ à recevoir	(189 402,00) \$
Subvention à recevoir	(778 597,00) \$

Solde de l'emprunt no 1 - réseau d'égout	2 043 000,00 \$
Subvention FCCQ –Prov. inclus au Prêt 1 remboursée sur 10 ans	(1 068 305,00) \$
Solde de l'emprunt no 1 - réseau d'égout - Part Municipalité	974 695,00 \$

Dette de la Municipalité pour le réseau d'égout au 30-04-2016	1 069 483,32 \$
---	-----------------

2016.05.03

Sur la proposition de Mario Jussaume
 Appuyée par Éric Delage
 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le rapport financier d'avril 2016 et d'autoriser le paiement des comptes à payer au mois de mai 2016 tel que soumis pour un montant total de 51 789,41 \$;

D'AUTORISER les transferts budgétaires selon la liste déposée.

5. Rapport de l'inspecteur

Le rapport des permis émis en avril 2016 a été remis à chacun des membres du Conseil.

M. Jean Léveillé, inspecteur municipal fait un compte rendu des constats et des travaux effectués au cours du mois d'avril.

6. Période de questions

M. De Pauw demande des informations sur la demande de dérogation du 125 5^e rang et souhaite que l'on ajoute au journal la liste des membres du CCU.

Mme Martin souhaite savoir où s'adresser et qui doit faire respecter le règlement concernant le respect des bandes riveraines et demande des précisions sur la coupe de bois.

M. Jacques souhaite connaître les coûts pour les travaux d'assainissement des eaux usées et considère que ce projet est très coûteux pour les contribuables.

7. Administration

a) Dépôt à terme

2016.05.04

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg

Appuyée par Mario Jussaume

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de transférer un montant de 400 000 \$ au compte Avantage Entreprise.

b) Adoption du Règlement 2016-05 concernant les branchements au réseau d'aqueduc

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville est membre de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre à la suite d'une entente intermunicipale dûment approuvée par décret ministériel émis le 27 juin 1981, conformément à la Loi L.R.Q. 1979, chapitre 83 ;

ATTENDU que le coût d'exploitation et d'entretien dudit réseau d'aqueduc intermunicipal est réparti selon la consommation réelle de chaque municipalité membre de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre ;

ATTENDU que la Municipalité doit payer à la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre sa quote-part du coût d'exploitation et d'entretien du réseau intermunicipal et qu'à cette fin, il y a lieu d'établir une taxe pour la consommation de l'eau par les contribuables desservis par le réseau ;

ATTENDU que les frais chargés aux contribuables sont les frais approximatifs engendrés par la Municipalité pour les entrées d'eau et les compteurs ;

ATTENDU qu'il y a lieu d'abroger le Règlement 97-08 et d'en adopter un nouveau ;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné lors de la session du conseil de Saint-Bernard-de-Michaudville tenue le 4 avril 2016 avec dispense de lecture lors de l'adoption ;

EN CONSÉQUENCE,

2016.05.05

Sur la proposition de Mario Jussaume

Appuyée par Josée Mathieu

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le règlement 2016-05 concernant les branchements au réseau d'aqueduc tel que soumis.

c) Adoption du Règlement 2016-06 modifiant le Règlement 2009-06 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins de financement des centres d'urgence 9-1-1

2016.05.06

Sur la proposition d'Éric Delage

Appuyée par Mario Jussaume

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le Conseil décrète ce qui suit :

1. L'article 2 du règlement no 2009-06 est remplacé par le suivant :

2. À compter du 1^{er} août 2016 est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,46 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

2. Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales, et de l'Occupation du territoire fait publier à la *Gazette officielle du Québec*.

d) Adoption du Plan de mise en œuvre année 4 – Schéma de couverture de risques incendie

CONSIDÉRANT qu'à l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* toute autorité locale, régionale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution un rapport d'activité pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie ;

EN CONSÉQUENCE,

2016.05.07

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg

Appuyée par Josée Mathieu

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de prendre acte du rapport d'activité (année 4) pour l'exercice 2015 et du plan de mise en œuvre prévu pour l'année 2016 (an 5) de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville relatif au schéma de couverture de risques en sécurité incendie et de transmettre cette résolution à la MRC des Maskoutains.

e) Audit comptable – Mandat exercice financier 2016

2016.05.08

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg

Appuyée par Éric Delage

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de mandater la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton de Sorel-Tracy pour effectuer la vérification et la production du rapport financier consolidé de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville pour l'année financière 2016.

f) Demande de dérogation mineure – 125, 5^e rang

CONSIDÉRANT que la demande consiste à permettre l'ajout d'un engraissement et visant à accueillir 995 porcs supplémentaires pour un total de 2995 porcs ;

CONSIDÉRANT que la demande consiste à un total de 599 unités animales, ce qui requiert 289,2 mètres de distance d'avec une maison résidentielle ;

CONSIDÉRANT que la demande fera l'objet d'un CA de l'environnement et d'une audience publique afin d'informer la population du projet vu l'augmentation importante de la charge de phosphore ;

CONSIDÉRANT que la distance tel que présenté par rapport à une résidence est actuellement de 194 mètres ;

CONSIDÉRANT que la dérogation serait de 95,2 mètres par rapport aux normes minimales de distances séparatrices relatives à la charge d'odeur entre l'unité d'élevage et la maison la plus près ;

CONSIDÉRANT que le Comité Consultatif d'Urbanisme de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville recommande au Conseil municipal de Saint-Bernard-de-Michaudville d'approuver la demande du 125, 5^e Rang étant donné que ce projet ne sera pas visible puisqu'il se situera dans le boisé qui servira également d'écran autant pour le bruit que pour les odeurs et que l'emplacement souhaitée des nouveaux bâtiments n'est pas plus près de la résidence que les porcheries déjà en place ;

POUR CES MOTIFS,

2016.05.09

Sur la proposition d'Éric Delage

Appuyée par Mario Jussaume

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le Conseil municipal de Saint-Bernard-de-Michaudville approuve la demande de dérogation mineure de M. Normand Laporte consistant à ajouter un engraissement visant à accueillir un grand total 2995 porcs sur le lot du 125 5^e rang.

g) Adoption – Projet de Politique de la famille et de son plan d'action

CONSIDÉRANT la *Politique de la famille* de la MRC des Maskoutains adoptée le 13 juin 2007, dont la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville faisait partie de façon intégrante ;

CONSIDÉRANT que cette politique a été mise à jour au cours de l'année 2015-2016, et que la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville participe à ce projet conjointement avec la MRC, par la production de sa propre Politique de la famille et plan d'action ;

CONSIDÉRANT que la MRC ainsi que toutes les municipalités participantes à ce projet ont reçu respectivement un soutien financier et technique par le ministère de la Famille et des aînés pour permettre la réalisation de ce projet ;

CONSIDÉRANT que la nouvelle politique de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville et le plan d'action qui l'accompagne ont été soumis au Comité de la Famille de Saint-Bernard-de-Michaudville en date du 19 avril 2016 pour une recommandation favorable à une approbation préliminaire ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit tenir une consultation publique, en conformité avec l'entente, sous la forme la plus efficace possible et selon les moyens dont elle dispose ;

CONSIDÉRANT que le plan d'action sera soumis pour analyse au projet EIS pour une évaluation des impacts sur la santé et que des suggestions de bonifications du plan d'action seront transmises à la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,

2016.05.10

Sur la proposition d'Éric Delage
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver le projet de Politique de la famille et son plan d'action révisé de Saint-Bernard-de-Michaudville aux fins de consultation publique et d'analyse de l'évaluation des impacts sur la santé (EIS).

h) Inscription de l'inspecteur municipal au Programme de qualification des opérateurs en eaux usées

CONSIDÉRANT que le Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (ROMAEU) spécifie que l'opération et le suivi du fonctionnement d'une station d'épuration, doivent être exécutés par une personne titulaire d'un certificat de qualification valide en matière d'opération d'ouvrages d'assainissement des eaux usées délivré en vertu d'un programme de formation et de qualification professionnelle établi par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale ;

POUR CES MOTIFS,

2016.05.11

Sur la proposition de Josée Mathieu
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'inscrire l'inspecteur municipal au Programme de qualification des opérateurs en eaux usées d'Emploi-Québec et de payer les frais d'inscription au montant de 111 \$.

i) Congrès FQM

2016.05.12

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Éric Delage
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'inscrire les conseillers Emmanuelle Bagg et Guy Robert au Congrès de la FQM qui se tiendra à Québec du 29 septembre au 1^{er} octobre 2016 et de payer les frais d'inscription de 720 \$ plus les taxes applicables pour chacun des conseillers ;

DE RÉSERVER 2 chambres pour 2 nuits à l'Hôtel Delta de Québec par le biais de la MRC les Maskoutains, si disponible ;

DE REMBOURSER les frais de déplacement et d'hébergement sur présentation de pièces justificatives.

j) Présence d'un drapeau des Patriotes au mat de l'édifice municipal principal dans les jours entourant la Journée nationale des patriotes

ATTENDU que le Gouvernement du Québec, par le décret 1322-2002 ayant pris effet le 2 novembre 2002, a déterminé que la Journée nationale des patriotes coïnciderait avec le congé férié et chômé du lundi précédant immédiatement le 25 mai ;

ATTENDU que la Journée nationale des patriotes concerne toutes les Québécoises et tous les Québécois et qu'elle a pour but « d'honorer la mémoire des Patriotes qui ont lutté pour la reconnaissance nationale de notre peuple, pour sa liberté politique et pour l'obtention d'un système de gouvernement démocratique » ;

ATTENDU que la lutte des Patriotes revêt un sens particulier pour les villes et les municipalités qui étaient au cœur du territoire où s'est déroulée la rébellion des Patriotes de 1837-1838 ;

ATTENDU qu'il est nécessaire que des gestes tangibles viennent souligner la Journée nationale des patriotes afin de faire œuvre de mémoire auprès des nouvelles générations ;

2016.05.13

Sur la proposition de Mario Jussaume

Appuyée par Éric Delage

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le drapeau des Patriotes soit hissé face à l'édifice municipal principal, à chaque année, à partir du troisième jour précédant jusqu'au troisième jour suivant la Journée nationale des patriotes, pour une durée totale de sept jours.

8. R.A.R.C.

a) Procès-verbal de la RARC

Le procès-verbal d'avril 2016 de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre a été remis à chacun des membres du conseil.

b) Nomination d'un représentant – Comité d'étude sur la répartition uniformisée des pertes d'eau

CONSIDÉRANT que certaines municipalités de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre ont manifesté leur intérêt à revoir le mode de calcul de la répartition uniformisée des pertes d'eau ;

CONSIDÉRANT qu'une rencontre aura lieu à la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre avec un représentant de chacune des municipalités afin de discuter de ce mode de calcul ;

EN CONSÉQUENCE,

2016.05.14

Sur la proposition d'Éric Delage

Appuyée par Josée Mathieu

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de nommer Mme Francine Morin pour représenter la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville au comité d'étude sur la répartition uniformisée des pertes d'eau.

9. Transport

a) Soumissions pour les réparations d'asphalte

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville par sa résolution 2016.04.15 a participé à un appel d'offres groupé avec les municipalités de Saint-Jude et La Présentation pour le rapiéçage d'asphalte ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Jude a reçu cinq (5) offres qui ont été présentées par les entreprises suivantes : Pavage 132, Vallières Asphalte inc., Pavages Maska inc., Asphalte Vel-Cour Ltée et Pavage P. Brodeur (1994) Inc.

EN CONSÉQUENCE,

2016.05.15

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg

Appuyée par Josée Mathieu

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser la Municipalité de Saint-Jude à retenir l'offre du plus bas soumissionnaire soit Vallières Asphalte inc. pour un prix total de 136,25 \$ / tonne, taxes incluses, selon sa soumission ;

D'AUTORISER la pose de 125 tonnes d'asphalte sur le territoire de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

b) Soumissions pour les travaux de pavage (couche d'usure) sur la rue Claing

CONSIDÉRANT que la Municipalité a procédé à un appel d'offres pour l'adjudication d'un contrat pour des travaux de pavage (couche d'usure) sur la rue Claing ;

CONSIDÉRANT que nous avons reçu une (1) offre présentée par Pavages Maska inc. ;

EN CONSÉQUENCE,

2016.05.16

Sur la proposition Mario Jussaume

Appuyée par Éric Delage

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de retenir l'offre de services de Pavages Maska inc. pour un prix de 76,67 \$/t.m. pour l'enrobé bitumineux EB-10S et 37,08 \$/t.m. pour la pierre plus les taxes applicables, selon les prix détaillés qui apparaissent à sa soumission.

c) Soumissions pour le fauchage des levées de chemin

CONSIDÉRANT que la Municipalité a procédé à un appel d'offres pour l'adjudication d'un contrat pour le fauchage et débroussaillage des levées de chemin (fossés) ;

CONSIDÉRANT que nous avons reçu trois (3) offres qui ont été présentées par les entreprises suivantes : Constructions A. Claing, Les Entreprises Masyna et André Paris inc. ;

EN CONSÉQUENCE,

2016.05.17

Sur la proposition d'Éric Delage

Appuyée par Josée Mathieu

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de retenir l'offre de services du plus bas soumissionnaire conforme, soit les Constructions A. Claing inc. pour un prix de 60 \$ / heure plus les taxes applicables, selon les prix détaillés qui apparaissent à sa soumission.

d) Appel d'offres pour la réfection d'un ponceau rue Claing

Reporté au mois prochain.

e) Achat d'un tracteur pour les travaux de voirie

Reporté au mois prochain.

f) Appel d'offres pour le déneigement – bornes fontaine, stationnements, entrée du bureau

Reporté au mois prochain.

g) Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Reddition de comptes

ATTENDU que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 68 182 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015 ;

ATTENDU que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

ATTENDU que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition de comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété ;

POUR CES MOTIFS,

2016.05.18

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg

Appuyée par Josée Mathieu

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ et adopté que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville informe le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

10. Hygiène du milieu

a) Procès-verbal de la Régie des Déchets

Les procès-verbaux de la Régie intermunicipale de gestion des déchets ont été remis aux membres du conseil.

b) Procès-verbal de la MRC

Les procès-verbaux de la MRC des Maskoutains ont été remis aux membres du conseil.

c) Soumissions pour la construction d'un abri pour la génératrice

CONSIDÉRANT que nous avons reçu deux (2) offres pour la construction d'un abri pour la génératrice présentées par Rénov'à Neuf enr. et Garages Fontaine ;

2016.05.19

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Josée Mathieu
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de commander auprès du plus bas soumissionnaire soit Garages Fontaine un garage régulier de 16' x 20' tel que soumis pour un montant de 14 623 \$ plus taxes, livraison incluse.

- d) Station d'épuration des eaux usées - Contrat de services – Entrée et validation des données au SOMAE/ Échantillonnage

Reporté au mois prochain.

- e) Demande d'intervention sur le cours d'eau Laplante Br. 31

ATTENDU la demande d'intervention sur le cours d'eau Laplante Branche 31 déposée par Ferme Michaudville à la séance du conseil de Saint-Bernard-de-Michaudville tenue le 2 mai 2016 ;

ATTENDU que notre inspecteur municipal, M. Jean Léveillé a procédé à une inspection dudit cours d'eau et nous a confirmé que la demande d'intervention était justifiée ;

POUR CES MOTIFS,

2016.05.20

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Josée Mathieu
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de transmettre à la MRC les Maskoutains, la demande d'intervention sur le cours d'eau Laplante Branche 31 tel que déposée.

11. Loisirs et culture

- a) Dépôt des revenus et dépenses de mars 2016

La directrice générale dépose le rapport financier de mars 2016 de l'O.T.J. St-Bernard inc.

Solde au compte 1 ^{er} mars 2016	32 313,48 \$
Chèques en circulation	(2 333,37)
Dépenses	(12 018,66)
Revenus	<u>5 589,48</u>
Solde disponible au compte au 31 mars 2016	23 550,93 \$

- b) Procès-verbal d'avril 2016

Le procès-verbal du mois d'avril de l'OTJ St-Bernard inc. a été remis aux membres du conseil.

- c) Bilan du Festival de musique traditionnelle

Le bilan du Festival de musique traditionnelle 2016 a été remis aux membres du conseil.

Revenus :	38 374,08 \$
Dépenses :	38 054,56 \$
Excédent :	319,52 \$

- d) Déboursement de la subvention pour la Fête nationale (5 000 \$)

2016.05.21

Sur la proposition de Josée Mathieu
Appuyée par Éric Delage
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déboursier la subvention prévue à O.T.J. St-Bernard inc. au montant de 5 000 \$ pour la Fête nationale du Québec.

- e) Brunch de la Fête nationale – Nouveaux résidents

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal de Saint-Bernard-de-Michaudville souhaite profiter du brunch de la Fête nationale pour accueillir les nouveaux résidents ;

2016.05.22

Sur la proposition d'Éric Delage
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'offrir aux nouveaux résidents de Saint-Bernard-de-Michaudville des billets gratuits pour le brunch de la Fête nationale qui se tiendra le 24 juin 2016 sous le chapiteau au terrain des loisirs.

DE FAIRE l'achat de deux cadeaux pour enfants qui seront offerts lors du tirage des prix de présence durant le brunch.

Les nouveaux résidents doivent avoir élu domicile dans notre municipalité depuis le 24 juin 2015 et communiquer au bureau afin de réserver leurs billets.

f) Concours de maisons décorées – Fête nationale

Aucun concours de pavoiement résidentiel ne sera organisé cette année. Une invitation sera faite aux citoyens de décorer leurs maisons pour cette occasion.

g) Adhésion à Loisir et sport Montérégie

Sur la proposition d'Éric Delage
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de renouveler l'adhésion à Loisir et Sport Montérégie au montant de 92,36 \$ taxes incluses ;

DE NOMMER le conseiller Guy Robert pour représenter la Municipalité lors de toutes les assemblées générales ou spéciales.

12. Autres sujets

a) Fondation Aline Letendre

Aucun montant n'est accordé pour le projet de chariots alimentaires puisque nous avons déjà remis, en début d'année, un montant de 100 \$ à la Fondation Aline Letendre.

13. Correspondance

Une liste de la correspondance d'avril a été remise aux membres du conseil.

14. Période de questions

M. Jacques et M. De Pauw souhaite que l'on ajoute au journal le coût des travaux du réseau d'égout.

15. Levée de l'assemblée

Sur la proposition d'Éric Delage
Appuyée par Josée Mathieu
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever la présente session à 21 h 30.

2016.05.23

2016.05.24

LISTE DES COMPTES À PAYER – MAI 2016

	Noms	Montant
1	Salaires mai 2016	8 194,48 \$
2	G.E.S.T.I.M. (inspecteur en bâtiment -avril)	1 889.74 \$
3	Revenu Canada (DAS avril)	1 221.81 \$
4	Ministère du revenu (DAS)	- \$
5	Fond de l'information foncière (mutations)	12.00 \$
6	Groupe Maskatel (interurbains)	2.08 \$
7	Télébec	107.68 \$
8	RIM (téléphone)	116.12 \$
9	Bell mobilité (cellulaire inspecteur)	53.93 \$
10	Desjardins sécurité financière	628.26 \$
11	Fabrique St-Bernard (loyer)	1 100.00 \$
12	Location de l'entrepôt	1 006.03 \$
13	Entreprise S. Gaudette (facturation taxes municipales du garage municipal)	1 009.50 \$
14	Hydro-Québec - Électricité pour les lampadaires	560.00 \$
15	Hydro-Québec - 390, rue Principale	
16	Hydro-Québec - 902, rue Des Loisirs	
17	Hydro-Québec - 415, rue Gagné (station de pompage)	107.15 \$
18	Hydro-Québec - 400, rue Gagné (usine de traitement)	1 916.48 \$
19	Hydro-Québec - 349, rue Principale (garage municipal)	582.24 \$

20	Postes Canada (livraison journal et achat de timbres)	148.30 \$
21	Petite caisse	- \$
22	Transport Fafard Inc. (5e vers. contrat neige + retenue 10% + dépôt garantie)	16 888.41 \$
23	Camille Fontaine (collecte conteneur loisirs)	85.89 \$
24	Régie des déchets (enlèvement des matières résiduelles)	2 008.42 \$
25	Régie des déchets (enlèvement matières recyclables)	807.30 \$
26	Régie des déchets (enlèvement matières organiques)	879.78 \$
27	Régie des déchets (2e vers gestion vidange installations septiques)	542.00 \$
28	Régie des déchets (2e vers quote-part)	1 457.00 \$
29	Ville de Saint-Hyacinthe (cour municipale du 1-1-2016 au 31-3-2016)	166.71 \$
30	Ville de Saint-Hyacinthe (Contribution hockey mineur 2015)	382.91 \$
31	Garage Morin (pose de pneus et test électronique - changement d'huile)	329.41 \$
32	Fournitures de bureau Denis (papeterie)	54.67 \$
33	Laferté (asphalte pour réparations)	277.71 \$
34	Buropro (Livres pour la biblio)	116.20 \$
35	Buropro (contrat de services du photocopieur)	135.22 \$
36	Praxair (cylindre pour soudeuse)	47.71 \$
37	RARC (consommation d'eau)	- \$
38	RARC (travaux installer lecteur à distance - 707 4e rang)	21.00 \$
39	RARC (travaux entrée d'eau au 771, 4e rang)	1 075.00 \$
40	Hetek Solutyions inc. (vérification détecteur gaz)	137.97 \$
41	ADMQ (frais d'annulation congrès - remboursement à recevoir 578.32 \$)	105.00 \$
42	Sébastien Brisebois (12 visites pour capture de castor chez J. Jeanson)	344.93 \$
43	E.M.I. (Nouveau serveur - Office 2016 - Installation)	1 154.35 \$
44	Rona (matériaux pour panneau d'affichage - gants - sacs déchets)	338.96 \$
45	Vacuum Drummond (vidange des boues)	868.06 \$
46	André Claing (sirop d'érable - cadeaux nouveaux résidents)	48.00 \$
47	Excavation JD (pierre rang Fleury)	1 034.15 \$
48	Librairie Daigneault (30.29 - 25.15 (crédit)	5.14 \$
49	MRC des Maskoutains (formation Outlook)	33.26 \$
50	PG Mensys (frais d'installation du logiciel sur le nouveau serveur)	729.52 \$
51	WSP (Phase 10 - autres services)	1 437.19 \$
52	Jean Léveillé (déplacement congrès Combeq - Rivière-du-loup)	371.70 \$
53	IT Cloud (back-up en ligne)	4.03 \$
54	RARC (travaux fuite d'eau au 212 Michaudville – 360 Principale)	262.06 \$
55	Visa - Best Western - Hébergement J Léveillé - congrès COMBEQ)	558.78 \$
56	Visa (4 repas J Léveillé - congrès COMBEQ)	94.43 \$
57	Visa - Walmart (breuvages, collations)	32.48 \$
58	Visa - Sonic (stationnement réunion MRC)	7.25 \$
59	Visa - Sonic (essence camion)	291.01 \$
	Total des comptes à payer	51 789.41 \$

Je soussignée, directrice générale de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses énumérées ci-haut.

Francine Morin, Maire

Sylvie Chaput, Directrice générale et
secrétaire-trésorière